

NORMANDIE



ENVOYEZ  
VOS NOUVELLES AVANT  
LE 3 MARS 2023

À Normandie Livre & Lecture  
UNICITÉ - 14 rue Alfred Kastler  
CS 75438 - 14054 Caen Cedex 4

ou sur le site du concours :  
[https://concoursdenouvelles.  
normandielivre.fr](https://concoursdenouvelles.normandielivre.fr)

REMISE DES PRIX  
LE MARDI 9 MAI 2023

Suivez-nous sur :



#concoursnouvelles2023

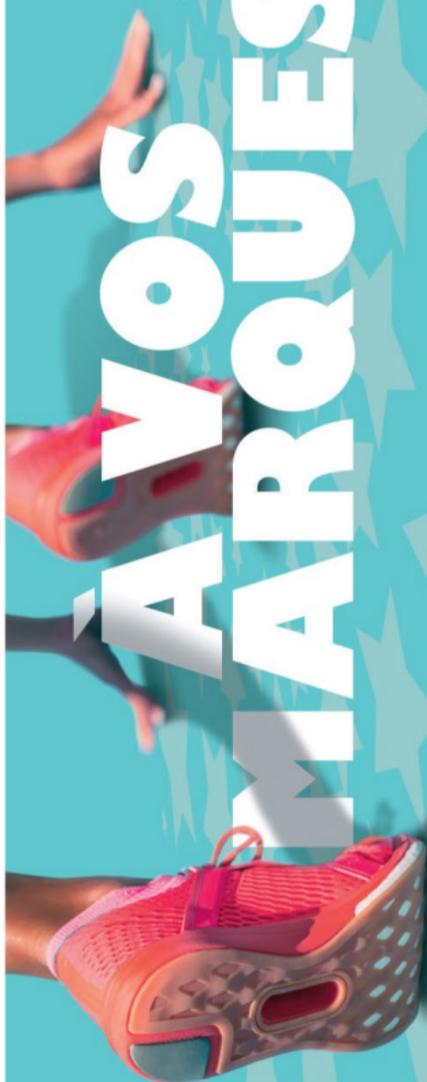


PENSEZ AU TRI  
Tous les papiers se  
trient et se recyclent.



concours  
de nouvelles

À VOS  
MARCHES



PROPOSÉ PAR  
NORMANDIE LIVRE & LECTURE  
en partenariat avec  
la région académique Normandie

# Règlement du concours

## Art.1 Objet du concours

Normandie Livre & Lecture (N2L), association dont le siège est situé à UNICITÉ, 14 rue Alfred Kastler, CS 75438, 14054 Caen Cedex 4, organise, à partir du trois octobre deux mille vingt-deux à minuit, et jusqu'au trois mars deux mille vingt-trois à minuit, un « concours de nouvelles », **jeu gratuit et sans obligation d'achat**, sur le thème : « **À vos marques** ». Les candidat(e)s sont invité(e)s à écrire une nouvelle sur le sport qui met en jeu l'impact physique ou psychique de ce dernier sur l'individu et/ou le collectif.

Le règlement du concours est déposé en l'étude Selarl Actojuris, huissiers de justice associés, dont le siège social est situé 4 avenue Père Charles de Foucauld, 14000 Caen.

## Art.2 Deux catégories de concours

Le concours est ouvert aux personnes physiques de plus de dix-huit ans pour une participation dans la **catégorie « adultes »** et aux lycéens et lycéennes des classes de Seconde, Première, Terminale des filières générales, technologiques et professionnelles pour une participation dans la **catégorie « jeunes »** (tout élève pourra se voir demander sa carte de lycéen par N2L). Dans un même foyer, des frères et sœurs peuvent concourir dans la catégorie « jeunes » et il peut y avoir en plus une participation dans la catégorie « adultes ». Un lycéen, de plus de dix-huit ans, pourra candidater dans la catégorie « jeunes » à l'exclusion de la catégorie « adultes » s'il peut justifier de la poursuite de sa scolarité (carte de lycéen).

## Art.3 Le calibrage du texte

**Cinq feuillets au minimum et de huit à dix feuillets au maximum** (format 21 x 29,7 cm, mille cinq cents signes par feuillet). **La nouvelle ne doit pas excéder quinze mille signes** (espaces et ponctuation compris). Pour faciliter la lecture, **les nouvelles doivent être dactylographiées et ne doivent pas être agrafées ou attachées.**

## Art.4 Conditions de participation

**La nouvelle doit être une œuvre originale non publiée, sans contrat d'édition à venir, écrite en français et comportant un titre.** La nouvelle doit être écrite par son auteur **individuellement**, et ne doit s'inspirer ni directement ni indirectement d'un texte déjà publié. **Pour garantir l'anonymat des textes, les nouvelles ne seront pas signées et chaque participant devra indiquer sur une feuille dactylographiée ses coordonnées** (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail, titre de la nouvelle, nom de l'établissement scolaire) ainsi que la catégorie dans laquelle il concourt (jeunes, adultes). Une nouvelle qui parviendrait sans coordonnées, ou avec des coordonnées incomplètes ou illisibles, serait déclarée « hors-jeu ». **Les participants de moins de dix-huit ans devront joindre l'autorisation de leur représentant légal** (parents ou tuteur).

## Art.5 Date limite de dépôt des nouvelles

La date limite de participation est fixée au trois mars deux mille vingt-trois, minuit, par un envoi par la poste, le cachet de la poste faisant foi ou par un dépôt en ligne depuis le site du concours de nouvelles [concoursdenouvelles.normandielivre.fr](http://concoursdenouvelles.normandielivre.fr).

Les nouvelles envoyées par la poste sont à adresser à : Normandie Livre & Lecture, UNICITÉ, 14 rue Alfred Kastler, CS 75438, 14054 Caen Cedex 4.

**Le dépôt physique n'est pas accepté. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux participants.**

## Art.6 Rôle et constitution du jury

Le jury sera composé de professionnels des métiers du livre et de membres de la région académique Normandie. Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

## Art.7 Les prix

Le gagnant de la catégorie « adultes » et le gagnant de la catégorie « jeunes » se verront remettre chacun un chèque d'un montant de deux cents euros. Le gagnant du « prix de la meilleure intrigue », dans la catégorie « jeunes », se verra remettre un bon d'achat de cent euros dans une librairie indépendante de la région. Si la personne ne peut se déplacer physiquement pour la remise des prix, le chèque lui sera envoyé par courrier, en lettre recommandée avec accusé de réception. Cette procédure sera renouvelée une seule fois en cas de non-réclamation du chèque. Si au bout de deux recommandés avec accusés de réception le lauréat ne se déclare pas, l'argent sera consigné entre les mains d'un huissier de justice et au bout d'un an sera distribué à une association œuvrant pour le développement du livre et de la lecture.

**N2L contactera les lauréats, et uniquement les lauréats, par courrier, quinze jours avant la remise des prix, en vertu des coordonnées qu'ils auront communiquées.**

## Art.8 Remise des prix

La remise des prix aura lieu le mardi neuf mai deux mille vingt-trois (date à confirmer) au cinéma le Café des Images d'Hérouville-Saint-Clair (14). Les gagnants seront avertis en date et en heure de l'organisation de la remise des prix.

## Art.9 Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique la pleine et entière acceptation du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de l'organisateur, pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'acceptation du présent règlement.

## Art.10 Droit de rectification des informations

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives les concernant, sur simple demande écrite à l'adresse du jeu.

## Art.11 Annulation du concours

L'organisateur se réserve le droit de prolonger, modifier, écourter, suspendre ou annuler le concours en cas de force majeure. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

## Art.12 Dépôt et copie du règlement

Le présent règlement est déposé en l'étude selarl Actojuris, huissiers de justice associés, 4 avenue Père Charles de Foucauld, 14000 Caen, où il peut être consulté. Il est également possible de le télécharger sur le site du concours de nouvelles de Normandie Livre & Lecture :

**<https://concoursdenouvelles.normandielivre.fr>**